

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC

Le 27 septembre 2011 à 19h00

Restaurant Le Montagnais
9450, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré

Étaient présents :

Messieurs	Raymond Audet	Citoyen Saint-Joachim
	Julien Garcia	Conseil régional de l'environnement
	Pierre Dion	Représentant de la MRC
	Marc Dubeau	Représentant de la MRC
	Mario Godbout (remplacement de Lucie Racine)	Municipalité de Saint-Joachim
	Richard Simoneau	Ville de Québec – Service des travaux publics
Mesdames	Sylvie Verreault	Ville de Québec - Service de l'environnement
	Hélène Gravel	Municipalité de Saint-Tite-des-Caps
	Mylène D'Aoust	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Laurie Laperrière	Secrétaire du comité

Étaient absents :

Messieurs	Serge Simard	Ville de Beaupré
	Steeve Verret	Ville de Québec
	Robert Caron	Citoyen Saint-Tite-des-Caps
	Michel Simard	Citoyen Saint-Ferréol-les-Neiges
Madame	Monique Goulet	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 8 juin 2011
3. Réorganisation du comité
4. Modifications au guide du participant
5. Plans et mesures d'urgence au site d'enfouissement (Réponses)
6. Suivi concernant la présence de canards sur les bassins
7. Suivi environnemental
8. Visite du site d'enfouissement
9. Bilan financier
10. Membre au comité de suivi du PGMR
11. Varia
12. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
13. Fin de la rencontre

COMPTE RENDU

Heure de début : 19h10

Heure de fin : 21h30

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par monsieur Audet et adopté par monsieur Dubeau.

2. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 8 juin 2011

Le compte-rendu de la rencontre du 8 juin est adopté par monsieur Audet.

3. Réorganisation du comité

Les membres du comité discutent au sujet de poste vacant de secrétaire du comité. Il est décidé à l'unanimité de nommer madame Laurie Laperrière, au poste de secrétaire du comité.

Monsieur Audet souhaite la bienvenue à Madame D'Aoust qui assurera la représentation de la CMQ au sein du comité en remplacement de Monsieur Marc Rondeau et à Monsieur Garcia, du conseil régional de l'environnement, qui est de retour au sein du comité.

Monsieur Audet propose d'inviter Monsieur Jean Landry, de l'OBV Charlevoix-Montmorency (organisme de bassins versants) à devenir membre du comité. Il demande aux membres s'ils seraient intéressés à ce qu'un siège soit donné à l'OBV. Ce siège remplacerait l'un des deux sièges dédiés au secteur environnement, soit celui qui était occupé par Monsieur Richard Legault. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Monsieur Audet propose aux membres que madame Cathy Dubé, conseillère en gestion des matières résiduelles à la MRC, représente la MRC au comité. Elle serait la représentante officielle de la MRC et remplacerait Messieurs Pierre Dion et Marc Dubeau. Pour officialiser cela le conseil de la MRC doit adopter une résolution. Monsieur Dubeau, va faire le suivi auprès du conseil des maires de la MRC.

Monsieur Audet informe le comité que Monsieur Pilote, aimerait qu'il y ait un siège pour représenter les Sept-Chutes au comité. Cet organisme pourrait remplacer le siège qui était occupé par l'Association des amis du Cap Tourmente jusqu'à récemment. Après délibérations, il est convenu par les membres d'inviter les Sept-Chutes en premier et de solliciter le Canyon Sainte-Anne si personne ne peut représenter les Sept-Chutes. Enfin, si personne ne peut représenter le Canyon Sainte-Anne, il est proposé par Monsieur Garcia et accepté à l'unanimité, d'inviter d'autres organismes de nature récréotouristique.

Monsieur Audet revient sur le sujet des jours de tenue des rencontres, selon le guide du participant, les rencontres ont lieu les deuxièmes mercredis du mois de la rencontre. Il demande aux membres si cela leur convient toujours. Après discussions, il est convenu à l'unanimité de déplacer les rencontres au deuxième mardis du mois de la rencontre.

4. Modification au guide du participant

Monsieur Audet demande l'opinion des membres au sujet du guide du participant et explique la raison d'être de ce document. L'article 5.1 du guide est modifié pour être conforme à la décision concernant les jours de tenu des réunions du comité. L'annexe 1 est également modifiée quant à la composition du comité. (Voir pièce jointe no.1 du compte-rendu)

Monsieur Audet revient sur la décision de la dernière rencontre de fixer le quorum à 4 membres. Il est proposé par Monsieur Garcia de fixer le quorum à 50% + 1. Cette proposition est approuvée à l'unanimité. Compte tenu des récentes modifications à la composition du comité, le quorum est fixé à 6 membres votants.

Monsieur Dion propose d'annuler une réunion si, à 48 heures de la réunion, le quorum n'est pas atteint. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Madame Verreault propose également de rappeler dans l'avis de convocation à une réunion l'importance d'être présent à la réunion si on confirme notre présence. Les autres membres appuient cette proposition.

5. Plans et mesures d'urgence au lieu d'enfouissement (Réponses)

Monsieur Simoneau revient sur les questions de la dernière réunion qui devaient être clarifiées et réponds à de nouvelles questions des membres.

Q. 1. En réponse au commentaire de Monsieur Audet qui souhaitait qu'une personne du comité de vigilance soit intégrée à l'organigramme des personnes à contacter en cas d'incident, Monsieur Simoneau mentionne que dans le prochain plan de mesure d'urgence il y aura une case à ce sujet.

Q. 2. En réponse à Monsieur Paré, Monsieur Simoneau dit que la Ville de Québec va essayer le plus possible d'intégrer le comité de vigilance concernant les procédures d'urgence.

Monsieur Simoneau explique également qu'en fonction du nouvel équipement de traitement des eaux, un nouveau plan de mesure d'urgence sera réalisé. Ce dernier sera intégré avec les deux plans de mesures d'urgence existants.

Monsieur Simoneau informe les membres que l'analyse de risque qui avait déjà été produite à la demande de l'assureur sera approfondie cet automne.

Q. 3. Monsieur Dion demande à Monsieur Simoneau à quel moment la torchère reviendra en opération. Monsieur Simoneau confirme qu'elle devrait revenir en opération dans les jours qui viennent.

Q. 4. Monsieur Dion demande à Monsieur Simoneau des clarifications concernant les interventions d'urgence. Il demande à qui la facture doit être envoyée lorsqu'un service d'incendie d'une municipalité intervient sur le lieu d'enfouissement en réponse à une alarme. Monsieur Simoneau dit qu'il croit qu'il faut toujours l'envoyer à la Ville de

Québec car l'équipement appartient à la Ville de Québec. Il précise qu'il vérifiera pour que cette question soit clarifiée.

Q. 5. Concernant la question suivante, posée lors de la dernière rencontre : « Est-ce qu'il y a des pratiques annuelles pour vérifier l'application de plan de mesure? », Monsieur Simoneau répond qu'il n'y a pas depuis les dernières années mais qu'il y en aura dans le prochain plan de mesure d'urgence.

Monsieur Dion propose d'ajouter un point fixe dans l'ordre du jour pour assurer le suivi du plan de mesure d'urgence. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Q. 6. Monsieur Garcia demande si les gaz générés pourraient alimenter l'équipement. Monsieur Simoneau répond qu'il n'y a pas assez de gaz pour alimenter l'équipement et que ces gaz ne sont pas assez constants. De plus, madame Verreault ajoute que la torchère et le lieu d'enfouissement sont trop loin pour que cela soit possible. C'est une question de rentabilité et de faisabilité technique.

6. Suivi concernant la présence de canards sur les bassins

En guise de réponse finale au dossier des canards sur les bassins du lieu d'enfouissement, madame Verreault dépose une note au comité (voir pièce jointe no. 2 du compte rendu). Elle précise que des appels téléphoniques et des recherches, principalement réalisées sur Internet, ont donné lieu à cette note.

Madame Verreault rappelle l'enjeu de ce dossier : il s'agissait de vérifier si la présence des canards sur les bassins pourrait être nuisible pour la santé de cette espèce de même que pour la santé des humains qui consomment la chair de ces canards.

Elle informe les membres des résultats de ses recherches. La plupart des organismes contactés sont demeurés flous quant aux impacts de la présence des canards sur les bassins. Selon le MDDEP, la situation n'est pas préoccupante. Selon la Santé Publique, il faudrait une consommation très fréquente de viande en provenance de canards ayant eu des contacts avec les bassins pour qu'il y ait un impact sur la santé humaine.

En conclusion, elle confirme que les risques sont faibles pour les oiseaux et très faibles pour la santé humaine.

7. Suivi environnemental

Madame Verreault annonce que les résultats de la campagne printemps-été 2011 seront présentés lors de la prochaine rencontre. Elle précise que tout est conforme, qu'il n'y a pas de surprises.

Concernant le suivi de l'étanchéité de la membrane principale du LET, madame Verreault explique la nouvelle méthode utilisée pour les prélèvements des échantillons de l'intermembrane. Elle précise que le point d'échantillonnage a été changé. De cette manière, les résultats obtenus sont plus justes.

Madame Verreault revient sur le suivi environnemental du rejet de l'effluent de la station de traitement du lixiviat. Tel que mentionné dans le rapport de l'année 2010, le rejet est conforme en tout point aux normes réglementaires, mais des dépassements en dioxines et furannes ont été mesurés lorsque comparés aux objectifs environnementaux de rejet (OER). Madame Verreault rappelle qu'il ne s'agit pas d'objectif contraignants, mais plutôt des teneurs vers lesquelles il faut tendre. Les concentrations mesurées sont si faibles qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Il s'agit plutôt de s'entendre avec le MDDEP sur la façon de traiter les résultats obtenus. En effet, selon la méthodologie utilisée pour le traitement des données d'analyses chimiques, il est possible que l'interprétation soit modifiée. Un suivi sera fait à la prochaine réunion.

Madame Verreault termine en disant que la mise à jour du programme de suivi environnemental sera présentée dans les prochains mois possiblement, au début 2012.

8. Visite du lieu d'enfouissement

Puisque monsieur Simard est absent, monsieur Simoneau le remplace pour la section liée à la visite du lieu d'enfouissement.

Monsieur Simoneau informe le comité que depuis juillet, la cellule no.5 est en construction (déblai-remblais). La deuxième phase de construction aura lieu ce printemps et elle sera prête à la fin de l'été 2012. Pour le moment, tout se passe bien.

Monsieur Simoneau précise que la torchère reviendra en fonction prochainement. De plus, il précise que les démarches sont enclenchées avec le MDDEP pour le préparer projet de la construction de la cellule no.6.

Monsieur Audet demande à monsieur Simoneau où en est rendu le dossier de l'affichage. Monsieur Simoneau confirme que des enseignes ont été installées à la pesée à l'attention des camionneurs afin que ces derniers n'ouvrent plus leurs panneaux arrières avant d'être rendus au LET et qu'ainsi, il n'y ait plus de fuites de liquide dans le chemin.

Monsieur Dion ajoute que le type de joint d'étanchéité des panneaux arrière des camions a été remplacé et que la situation s'est beaucoup améliorée. Il y a moins de rejets lorsque les camions montent la Côte de la Mèche.

9. Bilan financier

Monsieur Audet présente le bilan financier. Les dépenses relatives à la dernière rencontre sont présentées et expliquées en détails.

Monsieur Dion suggère que les publications se fassent dans les journaux municipaux au lieu de publier dans l'autre Voix afin d'économiser. Les membres sont favorables à cette proposition.

Madame Giguère propose de faire publier les publications du comité dans les journaux locaux de toutes les municipalités de la Côte-de-Beaupré. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Monsieur Garcia propose d'ajouter un compteur sur le site Internet de l'organisme afin de mieux connaître la fréquentation. Monsieur Godbout ajoute qu'il est possible de connaître la fréquentation en contactant l'administrateur de site, soit Monsieur André Caron de Saint-Joachim.

10. Membre du comité communautaire de suivi du PGMR de la CMQ (rive-nord)

Résolution 11-01

Attendu que le comité communautaire de suivi du plan de gestion des matières résiduelles de la communauté métropolitaine de Québec – rive-nord a récemment été reconstitué;

Attendu qu'un membre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec doit être nommé pour siéger sur le comité communautaire de suivi;

Attendu que Monsieur Audet a déjà fait partie de ce comité à titre de représentant des citoyens et qu'il est intéressé à siéger sur ce comité.

En conséquence

Il est proposé par monsieur Dion et appuyé à l'unanimité que Monsieur Audet représente le comité de vigilance du LEVQ au comité communautaire de suivi du PGMR de la CMQ – rive nord.

ADOPTÉE

11. Varia

Monsieur Audet informe les membres du comité que Madame Marie-Lyne Binet, enseignante à l'école secondaire Mont-Sainte-Anne aimerait organiser une visite du site avec un groupe d'élèves au printemps 2012. Monsieur Simoneau va vérifier avec son équipe si cela est possible. Ce dernier mentionne que l'enseignante n'a pas à passer par le comité pour organiser ce projet, elle peut entrer en contact directement avec la Ville de Québec.

Monsieur Dubeau propose de condenser les rencontres et d'ajouter des temps prédéterminés pour chaque point prévu à l'ordre du jour des rencontres. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

12. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

Monsieur Audet propose que la prochaine rencontre ait lieu le deuxième mardi du mois de novembre. Les membres trouvent que c'est trop une rencontre en novembre et une en décembre. Madame Giguère propose de tenir la réunion le 13 décembre. Elle propose que le souper des fêtes du comité ait lieu au même moment. Le souper aurait lieu à 17 heures et la réunion à 19 heures. Cette proposition est accueillie à l'unanimité.

Levée de la rencontre à 21h30

Laurie Laperrière
Municipalité de Saint-Joachim